



Genève, le 1 septembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

140 personnes ont participé aux Etats généraux des mobilités

Dans un contexte de saturation des différents réseaux et malgré le développement continu de nouvelles infrastructures, telles que le Léman Express, l'extension des lignes de tram ou encore l'ouverture prochaine de la route des Nations, de nombreux habitantes et habitants de Genève et de sa région expriment leur insatisfaction.

Vu la nécessité de trouver des solutions impliquant l'ensemble des acteurs du domaine, le département de la santé et des mobilités a réuni ce jour au Pavillon Sicli quelque 140 représentantes et représentants de la société civile dans le cadre de la première journée des Etats généraux des mobilités.

Constituant un large éventail d'acteurs publics et privés (18% des participants étaient issus des collectivités publiques genevoises et vaudoises, 16% des prestataires du domaine de la mobilité, 11% des partenaires publics français, 33% des groupes de défense des différents intérêts du domaine de la mobilité, 15% des établissements publics autonomes du domaine des transports), les participantes et participants ont pu échanger et dresser ensemble un bilan de la situation actuelle.

Sur la base de cet état des lieux, une deuxième journée d'échanges sera organisée le 17 octobre prochain. Celle-ci doit permettre aux participants de travailler, avec les services de l'Etat, à identifier des pistes d'amélioration ou d'innovation et définir des objectifs partagés.

Ces réflexions seront transcrites en plans d'actions thématiques et intégrées au programme de législature 2023-2028 en matière de mobilités. Ces plans d'actions seront ensuite soumis au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil au premier semestre 2024, dans la perspective de leur mise en œuvre d'ici la fin de législature.

Pour tout complément d'information: M. Cédric Alber, directeur de la communication, DSM, T. 079 377 45 12.